

REVUE NUMISMATIQUE

OMNI

REVISTA NUMISMÁTICA

www.omni.wikimoneda.com

Alcune valutazioni statistiche sui coní degli aurei popolonesi con testa di leone.

Luciano Giannoni

Some unsuspected numerical sequences on Greek coins.

Federico De Luca

Marseille grecque : les tetartemoria préclassiques au coléoptère.

Jean-Albert Chevillon

Sobre una variante del letrero del reverso del denario de L. (Manlio) Torcuato RRC 411/1.

Luis Amela Valverde

Fracción Taifa de Sevilla de Al Mu'tamid con título Siray al Dawla y Hasum (46)6 H / 1073 d.C no recogida en Vives, Prieto ni en el Suplemento Taifas de Prieto.

Felipe Agüera Cachinero

Notas sobre las acuñaciones medievales leonesas: primeros escritos conocidos y las emisiones de Doña Urraca.

Antonio Roma Valdés

“Desirabilis Sancius”: Regesta monetaria del rey Sancho III

Manuel Mozo Monroy

Le 3 cinquine coniate a Napoli nel periodo di regno di Filippo III di Spagna (1598 - 1621)

Pietro Magliocca

Médaille inédite de la section des Gardes Françaises de Paris datée 1790.

Michel Lhermet

Medallas realistas de Homenaje al General Goyeneche por sus triunfos en Huaqui y Sipe Sipe.

Arnaldo Cunietti-Ferrando

Los EEUU contra Joseph Gardner.

Pedro Damián Cano Borrego

A simple numeric algorithm for ancient coin dies identification.

Luca Lista

... 11 more!

Editorial OMNI

ISSN-2104-8363

OMNI n° 10 (07-2016)



Index

Luciano Giannoni

Alcune valutazioni statistiche sui conî degli aurei popolonesi con testa di leone9

Federico De Luca

Some unsuspected numerical sequences on Greek coins 18

Jean-Albert Chevillon

Marseille grecque : les *tetartemoria* préclassiques au coléoptère 32

Luis Amela Valverde

Sobre una variante del letrero del reverso del denario de L. (Manlio) Torcuato RRC 411/1 38

Felipe Agüera Cachinero

Fracción Taifa de Sevilla de Al Mu'tamid con título Siray al Dawla y Hasum (46)6 H /1073 d.C no recogida en Vives, Prieto ni en el Suplemento Taifas de Prieto 43

Abdulsalam Albachkami

Nouvelle réflexion sur l'inscription monétaire عال غاية 47

Felipe Agüera Cachinero

La ceca de Fez en un Semidinar o Cuarto de Dobra de 'Abd Al Mu'men Ibn'Ali (524-558H/1129-1162) 52

Antonio Roma Valdés

Notas sobre las acuñaciones medievales leonesas: primeros escritos conocidos y las emisiones de Doña Urraca 56

Manuel Mozo Monroy

"Desirabilis Sancius": Regesta monetaria del rey Sancho III 74

Gilbert Grandis

Une légende énigmatique pour un douzain mal nommé et d'attribution controversée 97

Pietro Magliocca

Le 3 cinquine coniate a Napoli nel periodo di regno di Filippo III di Spagna (1598 - 1621) 105

Michel Lhermet

Médaille inédite de la section des Gardes Françaises de Paris datée 1790 118

Arnaldo Cunietti-Ferrando

Medallas realistas de Homenaje al General Goyeneche por sus triunfos en Huaqui y Sipe Sipe 124

Pedro Damián Cano Borrego

Los EEUU contra Joseph Gardner 137

Javier de Granda Orive

Condecoraciones militares Carlistas (1873-1876). Nuevas aportaciones documentales 150

Luca Lista

A simple numeric algorithm for ancient coin dies identification 163

JOHN 2016	178
Gisèle Gentric, Jean-Claude Richard Ralite Les monnaies allobroges de la collection Müller	179
Jean-Albert Chevillon, Pierre André Un petit ensemble d'oboles marseillaises du IV ^e s. av. J.-C. provenant de Sainte Luce (pays Voconces).....	186
Viencent Borrel Le monnayage viennois aux IX ^e et X ^e siècles (843-949)	206
NEWS	224
Miguel Angel Cebrián Sánchez La colección Cervera : <i>Moneda antigua de Hispania</i> . M ^a Paz García-Bellido; William E. Metcalf (Participación de G. Mora y colaboración de E. González) ...	225
Carlos Alajarín Cascales Aportes de Numismática e Historia – tomo I	228
Alejandro Lascano Molina La Casa de la Moneda de Potosí durante las Guerras de la Independencia	230
Ramón Rodríguez Pérez Manquso, Gacetilla de Estudios Epigráficos y Numismáticos Andalusies	232

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs qui sont tenus de respecter les législations nationales relatives aux découvertes monétaires et aux droits d'images.

La copie en l'état et la distribution gratuite de cette documentation sont les bienvenues. Toute commercialisation d'une partie ou de tout le texte est interdite. Les modifications, adaptations ou extractions d'une partie quelconque de cette documentation ne peuvent se faire qu'avec l'accord de l'auteur.

Los artículos se publican bajo la exclusiva responsabilidad de sus autores que están obligados a cumplir con la legislación nacional sobre descubrimientos monetarios y derechos de imagen.

Se permite la copia completa y la distribución de este documento. Se prohíbe cualquier venta de una parte o la totalidad del texto. Las modificaciones, adaptaciones o extracción de cualquier parte de esta documentación pueden realizarse con el consentimiento del autor.

Une légende énigmatique pour un douzain mal nommé et d'attribution controversée

Gilbert Grandis

Chercheur indépendant

Résumé : La « monnaie à la couronne » faisant l'objet de cette étude (cf. Fig. 1) a été identifiée comme un Blanc Douzain émis en 1349 par l'atelier de Pont d'Ain, et attribuée au comte de Savoie Amédée VI. Nommée Blanc Douzain à la couronne par les principaux numismates qui l'ont publiée, on verra qu'elle n'a pourtant pas les caractéristiques d'un Blanc Douzain et qu'elle présente une légende de revers énigmatique.

Mots clés : douzain, Blanc à la couronne, identification

Abstract: The “coin with a crown”, object of this study (cf. Fig. 1) was identified as a White Douzain struck in 1349 by the mint of Pont d'Ain, and attributed to the Earl of Savoy Amédée VI. Named White Douzain with a crown by the main numismatists who published her, we shall see that it nevertheless has no characteristics of a White Douzain and that it presents an enigmatic legend on his reverse.

Keywords: douzain, Blanc à la couronne, identification

1. Introduction



Fig. 1 : Monnaie faisant l'objet de cette note

La « monnaie à la couronne » faisant l'objet de cette étude (cf. Fig. 1) a été identifiée comme un Blanc Douzain correspondant à l'ordre de frappe du 3 juin 1349 pour l'atelier de Pont d'Ain et attribuée au comte de Savoie Amédée VI. Nommée Blanc *Douzain à la couronne* par les principaux numismates transalpins qui l'ont publiée, on verra qu'elle n'a pourtant pas les caractéristiques d'un Blanc Douzain. La monnaie peut se décrire ainsi :

Flan en billon.

Diamètre : 21 mm.

Poids : 0,91 gramme.

A/ **ƆMORGETAƆMEDGI** Croix formée de 4 fleurs de lys.

R/ **ƆSTROLIBDV** Couronne de type royal, coupant la légende par ses fleurs de lys à 3h et à 9 h.

Si la légende d'avvers est explicite, la légende de revers n'a jamais été décrite entièrement à ce jour, sur aucun ouvrage de numismatique de la Maison de Savoie. Elle est à la fois originale et énigmatique.

En réalité, il s'agit d'une imitation du Double Parisis émis par le roi de France Charles IV le Bel, le 2 mars 1323 (2^{ème} émission). G. Gavazzi dans un article publié dans la *Rivista Italiana de Numismatica* en 1888 se prononce pour une contrefaçon, une émission donc abusive.

La prise en compte du contexte historique et des informations numismatiques pour cette période nous permettra peut-être d'expliquer cette émission si particulière.



Fig. 2 : 21mm ; 1,01 g

L'exemplaire de la Fig. 2 est de même type que le précédent, les légendes sont identiques.



Fig. 3 : 21mm ; 1,12g

L'exemplaire présenté à la figure 3 est une imitation du Double Parisis émis par le roi de France Charles IV le Bel, le 24 juillet 1326 (3^{ème} émission).



Charles IV (1322-1328) - Double parisais - 2ème
émission 2 mars 1323

Charles IV (1322-1328) - Double parisais - 3ème
émission 24 juillet 1326

Fig. 4 : Exemple des 2 émissions royales françaises pour comparaison.



Fig. 5 : Exemple 2ème émission



Fig. 6 : Exemple 3ème émission

Les deux émissions royales diffèrent par l'ornementation de la couronne.

- Deux losanges sur la couronne de la 2^{ème} émission (cf. Fig. 5)
- Deux annelets sur la couronne de la 3^{ème} émission. Sur ce type, un anneau est présent sous la couronne (cf. Fig. 6).

Il faut remarquer les points suivants :

1. La première émission du Double Parisis pour Charles IV comporte le mot REX sous la couronne, il n'a donc pas été imité.
2. Philippe VI a aussi fait frapper un Double Parisis à la couronne, du même type que la 3^{ème} émission de Charles IV, avec les annelets (cf. Fig. 7).



Fig. 7 : Double Parisis de Philippe VI émis le 2 mai 1328.

3. Il est intéressant de constater que ces imitations au nom d'Amédée (MONETA AMEDEI) correspondent aux 2 émissions du Charles IV. Cela écarte l'hypothèse d'une imitation de la monnaie de Philippe VI malgré le fait que les règnes de Amédée VI et de Philippe VI soient contemporains :
 - Charles IV à régné de 1322 à 1328.
 - Philippe VI à régné de 1328 à 1350
 - Amédée VI de Savoie à régné de 1343 à 1383
4. Les successeurs de Philippe VI, contemporains également de Amédée VI (Jean II et Charles V), ont eux aussi poursuivi les émissions de Double Parisis mais ceux-ci, avec des différences de gravures.

2. Le type monétaire

La suite présente quelques Blancs Douzains émis en Savoie. Le premier Blanc Douzain à été frappé sous Aimon en 1342 et 1343. (son poids moyen est supérieur à 2 grammes). L'exemplaire illustré à la figure 8 pèse 2,3 grammes, son flan est en bon argent. Douze besants apparaissent au revers.



Fig. 8



Fig. 9

Le poids du rare Blanc Douzain présenté à la figure 9, émis sous Amédée VI également, entre 1352 et 1354 avoisine les 2 grammes. L'exemplaire illustré pèse 2,15 grammes, son flan est en bon argent. Douze besants apparaissent au revers.

Nous ne disposons que de très peu d'exemplaires pour étude, mais les monnaies à la couronne présentées ci-dessus pèsent en moyenne un gramme, ce qui correspond à la moitié du poids théorique d'un Blanc Douzain.

Le seul exemplaire publié jusqu'alors est celui du Musée de Turin.

Sur le C.N.I.(1910), le poids n'est pas indiqué.

L. Simonetti (1967) ne le précise pas non plus.

E. Biaggi (1994) indique « 1,89 gramme » (il faudrait pouvoir se faire confirmer cette pesée).

Du point de vue métrologique, comme du point de vue typologique, cette monnaie à la couronne, ne correspond pas à un Blanc Douzain.

L'alliage du flan ne correspond pas à celui d'un Blanc Douzain qui est une monnaie forte dont le nom laisse supposer un bon argent. Il est bien conforme par contre, à celui du Double Paris, considéré comme une monnaie noire (cf. Fig. 10).

130

A. DIEUDONNÉ.

DOUBLE PARISIS, DENIER PARISIS nouveau. C'est la monnaie noire affaiblie; *nova moneta, nova moneta nigra*, propre au règne de Charles IV. *Duplices novi, Duplices parisienses novi, Nova moneta duplex* est le nom de ces Doubles, tandis que *Parvi parisienses novi, Nova moneta simplex, Denarii singuli* (n° 5 786), alias *denarii simplices* désignent les Demi-doubles ou Deniers parisis affaiblis. Cette monnaie circulait au pair, 2 d. p., 1 d. p. Elle avait au-dessous d'elle les anciens Doubles ou Cornus et les anciens Demi-doubles ou Mites de 1303. Tandis que ces derniers témoins des plus mauvais jours de Philippe le Bel achevaient de mourir, les espèces de ce prince appelées Bourgeois (1311-1313) tenaient encore une place importante.

Fig. 10 : article extrait de A. Dieudonné

3. Pourquoi cette imitation ?

Que cette monnaie soit une imitation des Doubles Parisis du roi de France est une évidence.

La question est, *dans quelles circonstances, cette imitation a-t-elle été produite ?*

Imaginer qu'un comte, sans l'accord de son puissant voisin le roi de France, se permette d'imiter son monnayage sans autorisation, semble inconcevable.

Si la date de l'émission de cette monnaie, soit 1349 est exacte, le jeune comte n'avait que 15 ans...

La vocation d'une imitation est de circuler dans la même zone économique que son modèle d'origine. L'imitation d'une monnaie noire comme le Double Parisis réduit fortement l'intérêt de « tricher » sur la teneur de métal fin afin de tirer des bénéfices.

C'est peut-être du côté des campagnes militaires françaises que cette imitation trouve sa source.

Si nous étudions le monnayage de Louis II de Vaud, nous pouvons constater que ce souverain a fait frapper un grand nombre de types monétaires royaux.

Les imitations de Louis II de Vaud :

- Gros Tournois (3 types différents imités du Gros à la couronne de Philippe VI de 1337).
- Gros à la fleur de lys (2 types différents, imités du Gros à la fleur de lys de Philippe VI de 1341).
- Double Tournois (type imité du Double tournois de Philippe VI de 1338).
- Double Tournois (type imité du Double Parisis à la fleur de lys de Philippe VI de 1341).

La plupart de ces imitations ont été frappées dans l'atelier de Pierre Châtel dont le nom figure sur le revers de la plus part d'entre elles.

Louis II, baron de Vaud a participé à de nombreuses batailles en Flandres, pour le compte de Philippe VI, (notamment à la bataille du Mont Cassel)

Etant tuteur du jeune comte Amédée VI, il gouverne la Savoie de 1343 à 1348 et pendant cette période il a fait appel à des contingents de cavaliers savoyards afin de combattre les anglais et leurs alliés. En 1346, il participe à la débâcle française de Crécy.

C'est en fait le père de Amédée VI, le comte Aimon qui a été le premier souverain de Savoie à faire frapper des imitations royales françaises. Aimon a participé aux campagnes de Flandres et du Hainaut, au siège de Tournai, déjà allié à Philippe VI.

Les imitations de Aimon:

- Obole blanche à la fleur de lys (type imité du Gros à la fleur de lys de Philippe VI de 1341).
- Gros Tournois (type imité du Gros à la couronne de Philippe VI de 1337).



- Denier Noir (type imité du Double tournois de Philippe VI de 1338).



La solde allant au soldat, il paraît naturel, pour répondre au besoin de payer les troupes, d'émettre des monnaies qui vont circuler sur le territoire royal français avec de nombreuses autres espèces similaires, frappées au nom de différents souverains.

Le droit de frapper monnaie de type royal, mais au nom du chef militaire paraît alors plausible et correspondrait à une concession royale de circonstance.

En 1355, Amédée VI épouse Bonne de Bourbon, petite fille de Charles IV le Bel et nièce de Philippe VI de Valois. Les liens déjà étroits entre la maison de Savoie et le royaume de France, se trouvent renforcés. Favorisé par le roi de France Jean Le Bon, cette union va s'avérer fructueuse pour les états savoyards.

4. Une légende énigmatique

La légende de revers, du fait de la rareté de cette monnaie et donc du faible nombre de monnaies disponibles pour étude a fait l'objet de lectures partielles ou erronées.

- Lecture sur le C.N.I. (1910)

ID. (d'altro tipo; imitazione Francese)

II, 15. 13. D † MONETA ? AMEDEI Croce gigliata c. p. -
 B Leggenda confusa. KETR O° BDV † Corona gigliata in c. c. s.
 R Promis, Suppl. tav. I, n. 6; d. 22. RT

- Lecture par G. Gavazzi (1888)

TRO • IMB DV † KB.

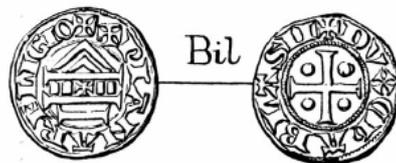
G.Gavazzi proposa de lire DUX, titre porté par Amédée VI pour le Chablais.

Il semble peu probable que ce soit un X, mais plutôt une croisette qui matérialise le début de la légende. Un X devrait être incliné par rapport aux autres lettres comme sur le denier du Chablais de AM6, ou le Gros de Aimon. (voir exemples ci-dessous).

XPIANA RELIGIO

R . Croix pattée cantonnée de 4 besants.

† DVX CHABLASII



- Lecture par L. Simonetti. (1967) : **KFTB O RDV** †
- Lecture par E. Biaggi. (1994) : **K B T R ... DV** †

Les 3 exemplaires présentés ci-dessus ainsi que le joli exemplaire du Musée de Turin permettent une lecture fiable et complète de la légende.

†KSTROLIBDV

Si la lecture de la légende est aujourd'hui aisée, il n'en va pas de même pour son interprétation.

Hypothèse et remarques :

- **KS** pourrait être l'abréviation de **KABLASI**. D'aucuns voudraient associer ces 2 lettres avec **DU** et **X** (croisette de début de légende) afin de lire **DUX KABLASI** car Amédée VI portait alors le titre de duc du Chablais.
Cette hypothèse sous entend que les autres lettres, **T,R,O,L,I** et **B** ont une signification. Quelle pourrait être la lecture de celles-ci ?
- Les lettres **K, O** et **L** sont pratiquement à la même place que celles de **K AR OL US** sur le Double Parisis, et la croisette du début de légende à la même place que le **X** de **RE X**.
Ces positions (superpositions) traduiraient la volonté de faire ressembler cette légende à celle du Double Parisis du roi Charles. Dans ce cas, pourquoi la légende de l'avers a été traitée différemment ?
- La légende démarre à 10h (habituellement à 0 heure pour la plupart des monnaies féodales). Ce n'est pas courant mais ce n'est pas une exception pour les monnaies de Amédée VI. (voir le Florin et le Gros dont les légendes démarrent respectivement à 2 heures et 1 heure).

5. Un Amédée peut en cacher un autre

C'est à la fin de cette étude, suite à des échanges avec des amis numismates que la clef de cette énigme est apparue. Une clef épiscopale et plus précisément lorraine.



Cette monnaie, parue dans une vente parisienne est semblable à celle de la fig 2 , objet de notre étude. Identique d'un point de vue métrologique , elle ne diffère sur son revers que par des détails de la légende :

- La croisette du début de légende est au dessus de la couronne à 10 heures.
- Le **A** de **CASTRO** est présent, contrairement aux exemples précédents.

Dominique FLON, dans son ouvrage Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois Evêchés, tome 2, page 452, représente un exemplaire identique en tous points à celui de la figure 2.

La légende du revers est cette fois lisible et cohérente.

- **CASTRO** ou **KSTRO** (du latin *Castrum* = lieu de campement, forteresse).

- LIBDU, abréviation de LIBERUM – DUNUM = LIBERDUNUM = la colline libre.

Amédée de Genève, comte- évêque de Toul, de 1323 à 1330 était le fils de Amédée II de Genève, comte de Genève et était contemporain de Charles IV le Bel.

n° 2



+ MONETA • AMEDEI entre deux grènetis ; croix fleuronnée.
R) + KSTR O • LIBDV entre deux grènetis ; couronne dont les fleurons latéraux coupent la légende.
Double parisis ; billon.
Poids : 1,19 g.
Source : ROBERT, *op. cit.*, p. 111.
Imitation du double parisis de Charles IV le Bel (L. 248 et D. 240).

Notes :

- Il y a une Place de la cagnotte à Liverdun.

La cagnotte, dans le sens « réserve de monnaie » pourrait indiquer l'emplacement de l'atelier monétaire, une tour des fortifications portait d'ailleurs le nom **Tour de la cagnotte**.

- Le droit de battre monnaie aurait été accordé par l'empereur Frédéric Barberousse à l'évêque de Toul – Liverdun, Pierre de Brixey, droit légué à ses successeurs.

6. Conclusion

Cette monnaie n'est certainement pas un Blanc Douzain. C'est une imitation du Double Parisis dont 2 émissions de Charles IV ont servi de modèle.

Plusieurs types monétaires ont été frappés ponctuellement pour assurer la solde de combattants savoyards engagés au côté des troupes royales françaises. Il est donc préférable de les nommer *Imitation* plutôt que *Contrefaçon* dont les connotations péjoratives et abusives, sont infondées.

Sa légende de revers non déchiffrée est restée longtemps un cas unique pour la numismatique de la Maison de Savoie et une énigme non résolue.

Même si cela remet en cause l'attribution d'illustres numismates transalpins, cette monnaie est certainement le Double Parisis frappé au nom de l'évêque de Toul, Amédée de Genève, à Liverdun en Lorraine.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus Nummorum Italicum, C.N.I. (1910) Vol. 1, Casa Savoia.

BIAGGI E. (1994) *Otto secoli di storia delle Monete Sabaude*, Vol. 2 .

DUPLESSY J. (1999) *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Tome 1, 2ème édition.

FLON D. (2002) *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois Evêchés*, Tome 2.

GAVAZZI G. (1888) *Rivista italiana di numismatica* 1888. djvu/467.

MARIE JOSE (1956) *La Maison de Savoie. Les origines, Le Comte Vert. Le Comte Rouge*.

SIMONETTI L. (1967) *Monete Italiane Medievali e Moderne*, Vol. 1, Casa Savoia.

Article received: 20/02/2015

Article accepted: 12/04/2016



OMNI

Achevé d'imprimer en juillet 2016

ISSN 2104-8363

Dépôt légal : juillet 2016

Imprimé en France

Edition OMNI

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.